



# Découvrez le Cimetière américain Henri-Chapelle



# Le cimetière américain Henri-Chapelle

Situé sur les communes de Hombourg et d'Aubel, le cimetière américain Henri-Chapelle vous accueille 363 jours par an. Ce site particulier se trouvant à 15 min du point de rencontre des frontières belge, néerlandaise et allemande fut établi en septembre 1944 après la libération de la région par la 1<sup>ère</sup> Division d'infanterie américaine.

D'abord gérée par la 603<sup>ème</sup> et 607<sup>ème</sup> compagnies des « grave registration », les unités de l'armée américaine en charge de la création des cimetières, de l'identification des victimes ainsi que de l'enterrement de celles-ci, le management du cimetière américain Henri-Chapelle est cédé en 1949 à l'American Battle Monuments Commission (ABMC).

**HEADSTONES**

|                           |              |
|---------------------------|--------------|
| TOTAL                     | <b>7,987</b> |
| UNKNOWN                   | 88           |
| STAR OF DAVID             | 138          |
| MEDAL OF HONOR RECIPIENTS | 3            |
| CIVILIANS                 | 2            |

**WALL OF THE MISSING**

|            |     |
|------------|-----|
| NAMES      | 450 |
| IDENTIFIED | 71  |

**Timeline:**

- 1944** Sept. Temporary Cemetery Established
- 1944** May 30 Gen. Eisenhower attends the first Memorial Day ceremony
- 1945** Oct. 4 Henri-Chapelle is the first WWII cemetery to start repatriating service members' remains from Europe to the U.S.
- 1947** Jul. 9 Permanent cemetery dedicated
- 1960** Jun. 22 Latest burial: the remains of 3 soldiers are recovered and buried in the cemetery.
- 2002**

## L'ABMC

L'American Battle Monuments Commission (ABMC), ou la Commission Américaine des Monuments de Guerre, est une agence fédérale du gouvernement américain créée en 1923 par le Congrès des Etats-Unis. La Commission est responsable de l'entretien des cimetières et monuments américains de la Première et la Seconde guerre mondiale établis en dehors du territoire des Etats-Unis et commémore les hommes et femmes ayant donné leurs vie pour la liberté. Aujourd'hui, l'ABMC commémore plus de 200 000 américains, et gère 26 cimetières permanents et 32 monuments commémoratifs à travers le monde. Depuis 1923, l'ABMC œuvre à s'assurer que « le temps ne ternira pas la gloire de leurs actions ».

Plus d'infos sur notre site : <https://www.abmc.gov/>

## Comment arriver au cimetière ?

### Où se trouve le cimetière :

Cimetière américain Henri-Chapelle, 159 rue du mémorial américain, 4852 Hombourg.

### En voiture :

- ▶ Coordonnées GPS- N50.41.843 – E005.53.908
- ▶ Depuis Bruxelles, il faut environ 1h30 de route pour atteindre le cimetière. Depuis Liège il faut environ 40 minutes, et environ 30 minutes depuis Verviers, et 15-20 minutes depuis Eupen.

### En transports en commun :

- ▶ **Bus :** Il n'y a actuellement pas de transport en commun permettant d'arriver directement au cimetière. L'arrêt de bus le plus proche est à 3km dans la ville d'Henri-Chapelle.
- ▶ **Train :** La gare la plus proche se trouve dans la ville de Welkenraedt, à environ 9km du cimetière. Il vous faudra ensuite prendre un taxi – entre 20 et 30€ la course (Taxi Lahaye +21/87.89.00.02).



## Avant de venir:

### Soyez préparés :



#### Horaires d'ouverture :

De 9h du matin à 17h tous les jours à l'exception du 25 décembre et du 1<sup>er</sup> janvier.

*Les visites guidées peuvent être réservées de 9h à 15h (heure de départ). Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.*



#### Attention, ça souffle :

Le cimetière étant localisé sur le haut d'une colline, il est souvent battu par le vent. Préparez-vous donc à des conditions météo froides et venteuses. Même si le vent n'est pas fort chez vous, prévoyez un coupe-vent et une écharpe.

N'oubliez pas non plus de prévoir des vêtements et des chaussures imperméables ! Les visites guidées se font en partie au niveau des tombes. Le terrain est très souvent humide, voire boueux. Nous recommandons donc des chaussures adaptées, ou dès bottes s'il a plu depuis plusieurs jours.

## Quelques règles à connaître :

Bien qu'il s'agisse d'un site ouvert au public, **le cimetière américain Henri-Chapelle reste une propriété privée**, il convient donc de respecter quelques règles de bonne conduite.

### A savoir :

- ▶ Il est interdit de rentrer sur le site avec un chien, cheval, etc. Seul les chiens d'assistance sont autorisés.
- ▶ Il est interdit de se déplacer en vélo dans le cimetière. Des portes vélos sont mis à votre disposition devant le monument. L'ABMC n'est pas responsable en cas vol, veuillez donc à prendre un cadenas !
- ▶ Les parkings sont réservés aux visiteurs. Si vous souhaitez aller vous balader, merci de vous garer du côté du point de vue, ou dans l'espace après le deuxième parking et l'aigle quand vous allez en direction d'Aubel.
- ▶ Il est interdit de manger dans le cimetière et les parkings hors de vos véhicules – même au niveau du point de vue. **Le point de vue fait également partie du cimetière.**
- ▶ Il est interdit de venir en costume (reconstitution ou autre), ou de porter des uniformes et médailles militaires qui ne vous ont pas été directement décernés.
- ▶ Il est interdit de faire des photos commerciales (mariages, communion, mode, etc.), de filmer ou de faire voler des drones sans autorisation préalable. N'hésitez pas à nous contacter pour toute requête : [henri-chapelle@abmc.gov](mailto:henri-chapelle@abmc.gov).
- ▶ Il est interdit d'uriner dans les buissons, sur les monuments, contre les arbres, etc. Des toilettes sont mises à votre disposition sur le site. N'hésitez pas à demander au guide si vous ne les trouvez pas.

Chaque visite ou atelier est fait avant tout pour que le public puissent bénéficier au mieux des informations que nous avons à partager. Comme tout cimetière, le cimetière américain est un lieu de recueillement et comme tout lieu solennel, nous nous devons donc de respecter son calme. De nombreuses familles viennent se recueillir et prier sur la tombe de leurs oncles, frères, pères ; **il est important de garder en mémoire qu'il ne s'agit pas uniquement d'un lieu touristique et de mémoire, mais avant tout d'un lieu d'inhumation.**

### Les règles de bonne conduite avec une classe :

Nous rappelons aux accompagnateurs de classes ou de groupes que les élèves restent sous leur responsabilité, et qu'il n'appartient donc pas au personnel de l'ABMC de faire respecter les règles de sécurité et de bonne conduite pendant la visite ou l'activité.

- ▶ Ne pas courir, ni crier.
- ▶ Garder son sérieux dans ce lieu chargé d'Histoire.
- ▶ Ecouter les enseignants, les accompagnateurs et le personnel du cimetière.

Mais c'est aussi ...

- ▶ Poser des questions quand on ne comprend pas.
- ▶ Demander de l'aide si on en a besoin.
- ▶ Essayer de participer aux activités proposées.
- ▶ Essayer de répondre aux questions posées même si on n'est pas sûr(e) d'avoir la bonne réponse.
- ▶ Dire ce qu'on a pensé de la visite, ce qu'on a aimé ou non.

Merci de votre compréhension.



Photo : ©ABMC

# Visites, ateliers

et autres outils de médiation culturelle

## Ce que nous avons à vous offrir :

Nos outils de médiation culturelle, qu'ils s'agissent de nos brochures, panneaux ou de nos visites guidées ont été créés afin de vous permettre de découvrir notre site, et le rôle clef qu'ont joué les cimetières américains lors de la seconde guerre mondiale.

Les visites classiques et pédagogiques proposées par notre équipe ont été conçues pour s'adapter au mieux aux différents types de publics visitant le cimetière.

### Quelques objectifs pédagogiques :

- ▶ Découvrir l'Histoire d'une manière différente (histoires individuelles de soldats, récit d'expériences, etc.).
- ▶ Ecouter et comprendre une langue vivante étrangère (si visite en anglais).
- ▶ Redécouvrir l'histoire de sa région.
- ▶ Contextualiser ce lieu de mémoire.

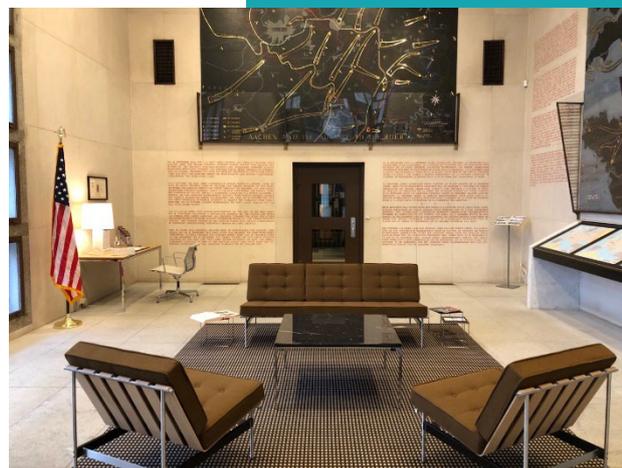
Nos visites ont pour but de faire réfléchir les visiteurs, mais également de les faire participer sous forme de question-réponses, de débat ou encore d'activités.

**N.B :** Dans le cas où vous choisiriez une visite en langue anglaise pour une classe francophone, attention à ne pas surestimer le niveau d'anglais de vos élèves. Mieux vaut inclure quelques passages en anglais dans une visite, faire lire des textes aux élèves, et/ou les faire travailler en amont afin qu'ils puissent eux-mêmes raconter des histoires personnelles en anglais lors de la visite, que de prévoir une visite-type en anglais et perdre l'attention des élèves rapidement.

## Documents mis à votre disposition :

### Dans la salle des cartes :

- ▶ **Feuillet « visite libre »** pour découvrir le site par vous-même. Ce document A4 vous propose une visite générale du cimetière et vous emmènera sur plusieurs tombes.
- ▶ **Livret du guide junior** – dès 8 à 9 ans avec accompagnant. Il permet aux enfants de tous âges de découvrir le site au travers de jeux et questions. Nous recommandons d'aide d'un adulte si l'enfant à moins de 12 ans.
- ▶ **Livret à consulter sur place** pour en apprendre plus sur les commémorations américains, les batailles ou le cimetière. Le contenu change chaque mois. Le livret se trouve à droite de la porte du bureau.



Salle des cartes  
©ABMC

### Dans le cimetière à l'extérieur du monument et près des tombes :

- ▶ **Panneaux explicatifs** et histoires de soldats (d'avril à fin septembre).

### Avant une visite à préparer en classe :

- ▶ **Livret pédagogique préparatoire** (sur demande par email).



## Visites guidées et ateliers pédagogiques :

Nous proposons une variété de visites guidées classiques et pédagogiques qui explorent différents aspects du cimetière américain Henri-Chapelle et son histoire. **Toutes nos visites sont gratuites et disponibles 7 jours/7 entre 9h et 15h** (heure de départ), une réservation au moins une semaine à l'avance est toutefois indispensable.

Vous trouverez nos différents thèmes ci-après. Nous proposons également des visites sur-mesure pour mieux correspondre à vos intérêts (unité, bataille, etc.) ou à ce que vous étudiez en classe par exemple. Nous vous conseillons donc de nous contacter aussitôt votre projet en tête afin de nous adapter à vos besoins. Nous n'accepterons pas de visites sur-mesure sans avoir été notifiés au moins deux semaines à l'avance afin de nous laisser le temps de concevoir la visite guidée.

Lors de la haute saison, l'équipe du cimetière est renforcée d'un.e guide supplémentaire. Dans le cas où vous viendrez avec de grands groupes et souhaiteriez plus que « l'introduction au cimetière », nous devons diviser le groupe en deux. Si un seul guide est disponible, certaines visites classiques peuvent être adaptées mais il sera impossible d'inclure les activités.



Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter à [henri-chapelle@abmc.gov](mailto:henri-chapelle@abmc.gov) !

**Visiteurs à mobilité réduite** : afin que nous puissions prévoir un circuit adapté aux personnes à mobilité réduite, merci de nous prévenir de vos éventuels besoins. Nous pouvons fournir un fauteuil roulant ainsi qu'une voiturette de golf (conduite par le personnel) afin de faciliter les déplacements lors des visites.



## Visites classiques :

- ▶ **Introduction au Cimetière Américain Henri-Chapelle (30min)**  
présentation du site et de son histoire.  
**Objectifs** : découvrir en quelques minutes l'histoire du cimetière et des hommes enterrés sur ce site. C'est également l'occasion d'obtenir des réponses à vos questions.  
**Public** : pour groupes de toutes tailles. Cette visite sera proposée par défaut aux groupes de 30+.  
**Limites** : la visite est plutôt traditionnelle sur le format question réponse et est moins adapté aux enfants. Pas de circuit dans le cimetière, la visite se fait principalement au niveau du mémorial.
- ▶ **Pourquoi un cimetière américain en Belgique ? (~1h30)** : Lors de cette visite nous vous donnerons un **aperçu général** du cimetière, son histoire et son fonctionnement.  
**Objectifs** : A travers l'histoire de soldats, l'analyse des symboles se trouvant sur le site, le visiteur pourra comprendre la raison de la présence de ce site en

Belgique, sa place dans l'Histoire et son importance pour le devoir de mémoire.

**Public :** Nous conseillons cette visite aux visiteurs, groupes et familles recherchant une visite à l'approche générale. Idéale pour une première visite. Groupes de maximum 25 par guide. Merci de nous préciser si des enfants participent à la visite.

- ▶ **Du débarquement à la traversée du Rhin (~1h30) :** Lors de cette visite nous aborderont les grands moments de la deuxième guerre mondiale auxquels ont participé les hommes enterrés au cimetière américain Henri-Chapelle.

**Objectifs :** poser un regard différent sur les grandes dates que l'on connaît (le débarquement, la bataille des Ardennes, etc.) en les abordant à l'échelle de l'individu.

**Public :** Nous conseillons cette visite aux visiteurs, groupes et familles recherchant une visite à l'approche générale. Groupes de maximum 25 par guide.

**Limites :** la visite est plutôt traditionnelle sur le format question réponse et est moins adapté aux enfants.

- ▶ **Le cimetière américain de sa création à nos jours (~2h) :** Cette visite se concentre sur l'histoire du site. Comment il a été créé ? Pourquoi est-il ici ? Qui gérait le site et comment les belges ont participé à sa construction ? A travers cette visite vous aurez l'opportunité de découvrir des endroits exclusifs du cimetière. Attention, ces endroits ne sont pas aménagés. Veuillez prévoir de bonnes chaussures.

**Objectifs :** comprendre comment un cimetière militaire fonctionnait pendant la seconde guerre mondiale, et comment celui-ci a transitionné une fois la guerre terminée.

**Public :** Nous conseillons cette visite aux visiteurs curieux de l'histoire locale. Groupes de maximum 25 par guide.

**Limites :** la visite est plutôt traditionnelle sur le format question réponse et n'est pas adapté aux enfants.



## Visites ados/adultes (14+) :

- ▶ **La diversité dans l'armée américaine. (~1h30) :** cette visite vous présentera un ensemble d'histoires de membres de l'armée américaine illustrant la multitude de rôles nécessaire au fonctionnement d'une armée, tout en prenant en compte les minorités (ségrégation, place des femmes).

**Objectifs :** dépasser le stéréotype du jeune soldat d'infanterie blanc qui est souvent présenté dans l'imagerie collective (films, comics, etc.) pour montrer la diversité existante et celle se mettant en place pendant la guerre.

**Public :** Nous conseillons cette visite aux adolescents, mais elle convient également aux adultes. Groupes de maximum 25 par guide.

**Limites :** la visite sera interactive (activités, débats) et n'est pas adapté aux enfants.

- ▶ **Appel au combat – la jeunesse au front. (~1h30) :** la moyenne d'âge des hommes enterrés au cimetière américain Henri-Chapelle est de 24 ans. Beaucoup avaient démarrés une carrière, une famille, et ont dû tout quitter pour aller se battre à l'autre bout du monde. Nous vous montrerons grâce à

des histoires de soldats comment certains se sont portés volontaires, et d'autres n'ont pas eu le choix.

**Objectifs** : comprendre le principe de conscription et découvrir l'histoire de soldats.

**Public** : Nous conseillons cette visite aux adolescents, mais elle convient également aux adultes. Groupes de maximum 25 par guide.

**Limites** : la visite sera interactive (activités, débats) et n'est pas adapté aux enfants.

- ▶ **Sortir des idées reçues : focus sur les liens entre les USA, l'Allemagne et le cimetière américain Henri-Chapelle. (~1h30)** : Lors de cette visite, nous essayerons de déconstruire la présomption binaire qui a tendance à opposer « les allemands » comme groupe homogène, au reste des alliés. Comme tous conflits, les choses ne sont si simple. Nous allons découvrir dans cette visite les nuances et les liens qui unissent les USA, l'Allemagne et le cimetière américain Henri-Chapelle.

**Objectifs** : sortir de l'idée que chaque groupe est homogène au travers d'histoires d'hommes et de femmes enterrés au cimetière ou y étant liés d'une manière ou d'une autre.

**Public** : Nous conseillons cette visite aux adolescents, mais elle convient également aux adultes. Groupes de maximum 25 par guide.

**Limites** : la visite sera interactive (activités, débats) et n'est pas adapté aux enfants.

- ▶ **« Il faut sauver le soldat Ryan » - la réalité derrière la fiction. (~1h30)** : En se basant sur les prémices du film « Il faut sauver le soldat Ryan », nous allons découvrir la réalité vécue par les familles et les frères et sœurs pendant la guerre, ainsi que le vécu de soldats lors du débarquement de Normandie. Nous nous poserons ensuite la question : aurais-je envoyé une équipe pour sauver Ryan ?

**Objectifs** : découvrir les histoires qui font écho au film et essayer de comprendre les points de vues de différents protagonistes en les mettant en parallèles avec les faits historiques.

**Public** : Nous conseillons cette visite aux adolescents, mais elle convient également aux adultes. Groupes de maximum 25 par guide.

**Remarque** : avoir vu le film est un plus indéniable pour suivre cette visite mais n'est pas obligatoire. Si vous ne l'avez pas vu nous proposerons un synopsis.

**Limites** : la visite sera interactive (activités, débats) et n'est pas adapté aux enfants.

## Visites pédagogiques enfants (9 – 13 ans) :

Si vous visitez le cimetière avec une classe ayant adopté une tombe, nous vous proposons soit de prévoir du temps supplémentaire pour la cérémonie du sable, soit de choisir la visite « découverte » et nous l'adapterons pour accommoder la cérémonie. Dans les deux cas, merci de nous le signaler.

**Remarque** : toutes les visites pour enfants incluent l'apprentissage de la lecture d'une tome et de sa localisation. Les groupes des plus de 25 rendent les activités impossible si seul un guide est disponible.



- ▶ **Découverte du cimetière américain (~1h)** : cette visite est une visite générale du site mélangeant rappels historiques, explications des symboles américains. Nous rappellerons les 3 grandes batailles à avoir coûté la vie aux personnes enterrées sur le site, et nous attarderons sur quelques histoires de soldats et sur le procédé d'identification (médaille, etc).  
**Objectifs** : découvrir l'histoire du cimetière, son fonctionnement et l'histoire de quelques soldats.  
**Public** : nous conseillons cette visite aux groupes scolaires, mais elle convient également aux familles. Groupes de maximum 25 par guide.
  
- ▶ **Découverte de l'histoire des soldats (~1h)** : lors de cette visite, après une présentation du cimetière et de ses symboles, nous allons découvrir plusieurs histoires de soldats dont on connaît l'occupation avant la guerre. Au travers d'objets que les enfants pourront prendre en main, ils essayer de découvrir quelle était la vie des soldats avant le début de la guerre et verront comment elle a drastiquement changé après l'attaque de Pearl Harbor.  
**Objectifs** : découvrir l'histoire du cimetière et mettre des visages sur les noms tout en apprenant qui étaient les hommes enterrés sur le site.  
**Public** : Nous conseillons cette visite aux groupes scolaires, mais elle convient également aux familles. Groupes de maximum 25 par guide.
  
- ▶ **Découverte de l'équipement d'un soldat (~1h)** : lors de cette visite, après une présentation du cimetière et de ses symboles, nous allons découvrir plusieurs histoires de soldats à travers leurs différents métiers, et les objets qu'ils ont pu utiliser pendant la guerre. Les objets pourront être pris en main par les élèves et une activité « morse » sera proposée.  
**Objectifs** : découvrir les objets de tous les jours que les soldats portaient, ainsi que les différents métiers qu'ils pouvaient exercer dans l'armée.  
**Public** : Nous conseillons cette visite aux groupes scolaires, mais elle convient également aux familles. Groupes de maximum 25 par guide.

## Ateliers et autres possibilités :

Les ateliers que nous proposons sont inclus à certaines visites guidées, mais peuvent bien entendu être suivit séparément.

- ▶ **Pliage du drapeau américain** : Chaque jour entre 16h et 16h30 a lieu la descente des couleurs. Les visiteurs présents à cet horaire peuvent, s'ils le souhaitent, participer au pliage du drapeau américain après le Taps (sonnerie aux morts américaine).  
**Public** : tous âges.  
**Limites** : seuls 3 à 4 personnes pourrons plier le drapeau à la fois. Nous avons deux drapeaux sur le site. Impossible par mauvais temps.
  
- ▶ **Analyse de photos** : le groupe sera divisé en différents sous-groupes. Chaque sous-groupe choisira une photo, et s'en suivra une discussion et analyse mettant en avant différents aspects de la période de guerre en fonction de la sélection choisie (ségrégation, place des femmes, destruction, jeunesse, etc.).  
**Public** : tous âges.

**Limites :** Un groupe de 16 est idéal car nous pouvons le diviser en 4 groupes.  
Les groupes trop grands ou trop petits ne pourront pas faire cette activité.



Photo 1: ©ABMC  
Photo 2: ©Police du pays de Herve

# F.A.Q. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le cimetière américain Henri-Chapelle... ou presque.

## 1. Pourquoi le cimetière s'appelle « Henri-Chapelle » alors qu'il ne se trouve pas sur la commune d'Henri-Chapelle ?

En 1944, l'armée américaine cherche un lieu adéquat pour créer un cimetière américain près de la frontière allemande. Après avoir libéré la région, ils sont accueillis par le bourgmestre d'Henri-Chapelle qui leur parle d'un endroit qui pourrait convenir. Pensant que le terrain se trouvait sur cette commune, ils donnent au cimetière le nom « Henri-Chapelle ». Ils réalisèrent plus tard l'erreur. Le site se trouve en effet sur les communes d'Hombourg et Aubel. Après la guerre, les bourgmestres des deux villes demandent à l'armée américaine et au gouvernement des Etats-Unis de changer le nom, mais leur requête est refusée. Une des principales raisons étant que tous les rapports, et tous les documents envoyés aux familles des victimes enterrées au cimetière portent le nom « Henri-Chapelle ». Modifier tous les rapport et renvoyer des lettres à toutes les familles aurait été très compliqué. Une autre raison est que le mot Hombourg ressemblant à Hambourg, le gouvernement américain préfère garder « Henri-Chapelle » pour éviter de créer de la confusion auprès des familles et que ceux-ci ne pensent que leurs proches soient enterrés en territoire alors ennemi.

## 2. Sommes-nous aux Etats-Unis lorsqu'on est dans le cimetière ?

Non! De fausses rumeurs circulent, mais le cimetière américain Henri-Chapelle, ainsi que **tous** les cimetières américains de l'ABMC – même celui de Normandie – sont sur des territoires locaux. Ici, nous sommes donc en Belgique.

En effet, si nous étions en territoire américain, le personnel du cimetière vous demanderait votre passeport avant de rentrer, comme à l'ambassade.

## 3. Vos visites guidées sont-elles payantes ?

Les visites guidées, les ateliers, ainsi que les entrées à la salle des cartes et à la chapelle sont entièrement gratuits.

## 4. Pouvons-nous choisir la date de notre visite ?

Oui, il vous appartient de choisir le jour et l'horaire de votre visite, à condition que la plage horaire ne soit pas déjà réservée et que du personnel soit disponible. Il est possible de bénéficier d'une visite guidée tous les jours (sauf 25 décembre et 1er janvier) entre 9h et 16h30. Aucune visite ne débute après 15h. Les weekends, ainsi que les jours fériés français et américains, ainsi qu'en basse saison, le personnel est en effectif réduit, il ne vous sera donc peut-être pas accordé de visite pour des questions de disponibilité ou de taille du groupe.

## 5. Où devons-nous nous rendre pour la visite ? Quel est le point de rendez-vous ?

Nous vous demanderons de vous présenter au bureau à votre arrivée. Celui-ci se trouve au fond de la salle des cartes. Dans le cadres des visites scolaires, les enfants peuvent attendre sous les colonnades pendant qu'un des responsables vient nous chercher au bureau.

## 6. Le site est-il accessible aux personnes à mobilité réduite, malentendants et mal-voyants ?

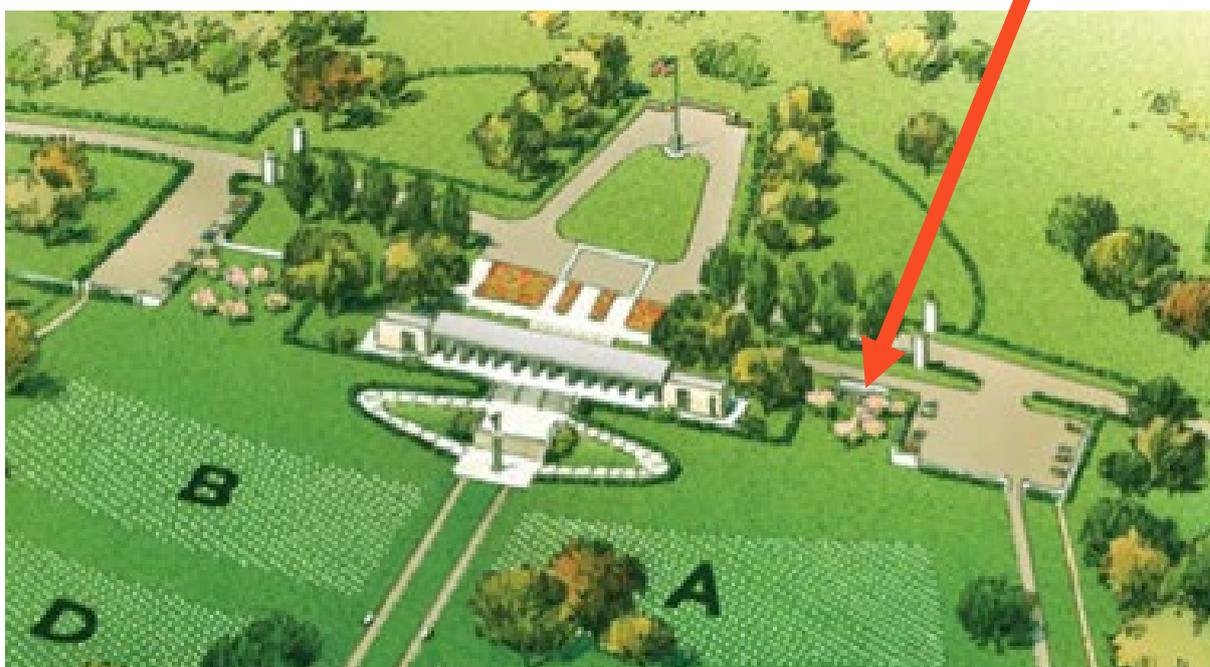
Le site est majoritairement accessible aux personnes à mobilité réduite. Seule la terrasse et le point de vue ne le sont actuellement pas aux fauteuils roulants. Des rampes ont été installées pour accéder à la chapelle et à la salle des cartes, et les croix sont accessibles par les parkings 1 et 2. Des voies bitumées font le tour du site. Dans le cas où une personne utilisant un fauteuil voudrait accéder à une croix en particulier, prenez en compte que celles-ci se trouvent dans l'herbe. En fonction de la météo, l'accès avec fauteuil peut s'avérer plus compliqué. Dans ce cas, nous vous invitons à nous demander une voiturette de golf. Un membre du personnel vous conduira où vous voulez. Notre documentation n'est malheureusement pas disponible en braille à l'heure actuelle, nous pouvons cependant proposer une visite guidée adaptée. Pour les personnes malentendantes, nous proposons plusieurs documents écrits pouvant les accommoder (voir page 6).

## 7. Combien de temps à l'avance devons-nous être présents sur le site ?

5 à 15 minutes à l'avance. Si vous venez en groupe, prenez en compte un temps pour les WC. Une fois la visite commencée, nous n'aurons plus de toilettes à proximité.

## 8. Est-ce que vous avez des WC pour le public ?

Oui, des WC sont disponibles tous les jours pendant les heures d'ouvertures. Ils se trouvent ici :



## 9. Que peut-on visiter à proximité en rapport avec la guerre ?

Nous vous suggérons les sites suivants :

- ▶ Le fort de Battice à Battice – 12.5km du cimetière : <https://fort-battice.net/Visiter.html>
- ▶ Le Remember Museum à Thimister Clermont – 5.4km: <http://www.remembermuseum.be/>
- ▶ L'exposition « Plus jamais ça » à la Cité Miroir de Liège – 40km du cimetière: <https://territoires-memoire.be/plusjamaisca>

Vous trouverez toute la liste des sites de mémoire 40-45 sur le site VisitWallonia : [https://visitwallonia.be/fr-be/3/jaime/patrimoine-et-culture/memoire/1940-1945-en-wallonie-la-bataille-des-ardennes/musees-et-patrimoine?cookie\\_lang=fr-be](https://visitwallonia.be/fr-be/3/jaime/patrimoine-et-culture/memoire/1940-1945-en-wallonie-la-bataille-des-ardennes/musees-et-patrimoine?cookie_lang=fr-be)

## 10. Disposez-vous d'un espace pique-nique ?

Non, il est interdit de pique-niquer sur le site ; même au niveau du point de vue.

## 11. Comment faire pour adopter une tombe ?

Le cimetière américain n'est pas en charge du programme d'adoption des tombes – maintenant appelé Sentinelles de la mémoire. Merci de vous rendre sur le site internet de l'American Overseas Memorial Day Association (AOMDA) : <https://aomda.org/fr>

## 12. Il n'y a plus de vases/d'eau, comment puis-je en avoir ? Puis-je apporter un pot de fleurs ?

Pour les vases, il suffit de demander au bureau. Le personnel vous en apportera un. Les pots de fleurs sont déconseillés car ils abiment la pelouse (principalement en été). Si nous en trouvons, nous les placerons au pied de l'ange.

**Si vous avez d'autres questions,  
n'hésitez pas à nous contacter par email  
[henri-chapelle@abmc.gov](mailto:henri-chapelle@abmc.gov)**



THEIR LEGACY ★★ ★ OUR PROMISE